



LIBRE

Cité Echirolles vous propose chaque mois des tribunes de libre expression des groupes politiques et des sensibilités représentées au sein du Conseil municipal, conformément au règlement intérieur de cette assemblée adopté le 3 avril 2008 qui en définit

Communistes et partenaires

Une intercommunalité solidaire

L'intercommunalité constitue un moyen de mise en commun des potentialités communales pour mieux répondre aux besoins identifiés. Elle ne signifie pas dessaisissement des prérogatives et de l'autonomie financière locales, mais projet partagé, démocratique. C'est une question essentielle à relier au débat national sur l'organisation territoriale et à la crise économique, sociale et financière qui nécessite que les échelons de proximité (villes, département, intercommunalité) disposent des moyens nécessaires. Au sein de Grenoble-Alpes-Métropole (La Métro), Echirolles et ses délégués communautaires s'attachent à défendre les intérêts de la commune et de ses habitants. Une approche constructive place à leur juste échelle les véritables enjeux d'aujourd'hui. Des questions essentielles — transports, logement, développement économique, enseignement supérieur — nécessitent de raisonner en termes de bassin de vie. Ainsi notre commune avait pesé de tout son poids pour que le programme local de l'habitat intercommunal fasse toute sa place aux nécessaires solidarités. Nous agissons, en lien avec la ville d'Eybens, pour que le projet Espace rocade Sud soit soutenu par la Métro. L'opération Campus, le plan climat d'agglomération et la candidature grenobloise pour l'organisation des Jeux olympiques sont des dossiers qui nécessitent une vraie réflexion intercommunale. Notre groupe s'est immédiatement manifesté quand le gouvernement a évoqué de nouveaux critères pour la DSU qui aurait conduit 238 villes (dont Grenoble et Pont-de-Claix) à sortir du dispositif. La riposte, qui a conduit au gel de cette réforme, témoigne du sens de la solidarité entre communes.

Joseph Tasca,
président du groupe

Socialistes et républicains

Fiers d'être Echirollois !

Le développement de notre ville s'est accéléré ces dernières années, tant en matière de réponse à la crise du logement, qu'en matière de développement des activités économiques, qui nous positionne au premier plan de l'agglomération grenobloise. Les élus socialistes ont porté fortement l'idée d'un centre-ville qui puisse être le point de rencontre des différents quartiers de la ville. Dans le même temps, nous nous sommes mobilisés pour que les quartiers "historiques" et plus anciens de la ville ne soient pas délaissés. Des efforts significatifs sont faits en matière de rénovation et d'amélioration de l'habitat sur les quartiers Ouest et Village 2. Nous devons poursuivre en préparant les rénovations d'ampleur, mutations et améliorations que nous devons engager sur la Ville Neuve.

Au-delà de l'aspect développement durable, il est important de rappeler que chaque économie d'eau ou d'énergie, que les améliorations de nos logements, se traduisent immédiatement en pouvoir d'achat... En ces temps de crise, ces investissements sont donc doublement profitables, sans oublier qu'ils favorisent aussi la dynamique sur un secteur d'activité fortement créateur d'emploi. Echirolles renforce aujourd'hui son rôle de ville "centre du sud aggro", grâce à ces aménagements réussis, mais aussi grâce à la prise en compte de l'humain dans son développement.

Les élus Socialistes continueront de soutenir le secteur associatif, de favoriser les politiques sociales et les services publics de proximité, qui contribuent fortement au "vivre ensemble" qui nous est cher. C'est aussi cela, au-delà de sa taille ou de sa situation géographique, qui fait d'Echirolles une ville à part entière et un pôle d'attractivité reconnu, que nous pouvons encore améliorer.

Le groupe Socialistes et républicains

Verts et écologistes

Intercommunalité et solidarité

"Selon les dispositions de la loi DALO (droit au logement opposable), les communes membres d'une intercommunalité de plus de 50 000 habitants doivent traiter l'hébergement d'urgence à raison d'une place d'accueil par tranche de 2 000 habitants", ce qui nous fait pour Grenoble et son agglomération 225 places. Or nous dénonçons la "confusion" entretenue par les pouvoirs publics sur la notion d'hébergement d'urgence et de stabilisation. L'hébergement d'urgence est un problème important qui concerne les "sans domicile fixe", mais aussi les femmes victimes de violence, ainsi que les demandeurs d'asile, toutes personnes en détresse ayant un besoin immédiat de réconfort. Les places pour hébergement d'urgence sont gérées par les services spécialisés dans le cadre du 115.

Sur l'agglomération grenobloise, les personnes sans abris sont principalement orientées sur le centre d'accueil municipal (environ 70 places) situé à Grenoble, rapidement saturé en période hivernale. Il faut que les communes s'engagent à la création de petits centres à dimension humaine, petites structures proposant un "hébergement d'urgence" tel qu'on le définit ci-dessus, dans un premier temps, puis un accompagnement vers des lieux d'accueil où les personnes pourront être soutenues et accompagnées dans leurs démarches de reconstruction.

Comme le disait si bien l'abbé Pierre : "Il y aura chaque hiver le "scandale des sans-logis" et chaque été la "violence des banlieues".

Groupe Verts et écologistes

Société civile et républicains

Un désir de réforme

Depuis 1996 avec le Siepurg aux compétences limitées aux problèmes d'urbanisme à 1994, naissance de la Communauté de communes de l'agglomération grenobloise, devenue Grenoble-Alpes Métropole en 1996, plus de quarante ans d'évolution de l'intercommunalité. Economie locale, protection de l'environnement, déplacements et transport en commun, politique de la ville, l'habitat et l'énergie, autant de domaines de compétence qui font de la Métro un interlocuteur permanent des 26 communes qui la composent. Mais c'est aussi et surtout de notre vie quotidienne dont il est question à l'égard des compétences de la Métro. Pourtant, pour tous les Echirollois et Echirolloises, l' élu référent reste le maire, issu du suffrage universel, alors que les conseillers communautaires, nos quatre représentants à la Métro, sont désignés par le conseil municipal. Si l'élection indirecte des conseillers communautaires pose question, leur statut obligatoire d' élu municipal permet aussi un lien permanent Commune/Métro. Mais la Métro a aussi besoin de moyens pour fonctionner et mettre en œuvre son programme communautaire. C'est un budget de 350 millions d'euros dont près de 85 % sont financés par la TPU. N'oublions pas que les collectivités locales sont vectrices de plus de 70 % des investissements publics. L'Etat annonce un tassement significatif des concours aux collectivités locales. Les risques concernant la DSU ne sont pas levés mais reportés. La réforme de la TP conduira sans doute à une réduction importante de la principale source de financement de la Métro. Mais, y a-t-il une logique entre un désir de réforme des collectivités territoriales et une politique de resserrement des contributions de l'Etat, sur fond de relance de l'économie locale... ?

Christian Descombat,
conseiller municipal

EXPRESSION

les modalités (rappelées dans le numéro 269), et en application de la loi démocratie de proximité du 27 février 2002. Le thème proposé ce mois-ci porte sur la question de l'intercommunalité et de la solidarité entre communes.

Echirolles autrement

L'intercommunalité

La France compte plus de 36 000 communes (533 en Isère), ce qui génère un éparpillement des moyens. Dans un souci d'efficacité, le regroupement des moyens est devenu nécessaire en développant l'intercommunalité. La loi Chevènement (1999) a modelé la coopération intercommunale qui s'harmonise autour de trois structures : la communauté de communes (pas de seuil minimum de population), la communauté d'agglomération (50 000 habitants), la communauté urbaine (500 000 habitants). Les établissements publics de coopération intercommunale disposent de nombreuses compétences : des compétences obligatoires (traitement des déchets), des compétences optionnelles (équipements sportifs), des compétences facultatives. La Métro fut d'abord une communauté de communes (1994), une communauté d'agglomération (2000). Aussi face au contexte économique et social, il est nécessaire de revoir le mode de partenariat des communes afin d'optimiser l'exercice des compétences. Une évolution du paysage intercommunal sera de s'orienter vers la création d'une communauté urbaine, avec un schéma de cohérence territoriale en associant par exemple le Grésivaudan et le Voironnais au bassin de vie et d'emplois de la région grenobloise. Cette nouvelle structure, tout en gardant l'indépendance des communes et les interventions de proximité, présenterait de nombreux avantages pour les habitants : financement plus important de l'État pour les grands projets, optimisation des services. Cette orientation permettrait d'effectuer une économie d'échelle et d'accroître la qualité de l'offre de services publics à la population.

Jacques Colliard,
conseiller municipal

MoDem

Intercommunalité et réforme des institutions

Les institutions sont très peu connues de nos concitoyens, mais les instances intercommunales doivent être les plus méconnues. On a souvent l'impression que ces instances décident sans légitimité et sans devoir rendre compte. Combien peuvent dire comment sont désignés les membres de "La Métro" par exemple, d'où vient son budget et qu'elles sont ses compétences ? Il est vrai qu'il s'agit d'un processus de construction très étalé dans le temps. Mais, on peut raisonnablement se poser la question aujourd'hui de la cohérence et de l'efficacité de l'organisation mise en place. Y a-t-il une vraie efficacité dans la cohabitation de trois instances distinctes pour La Métro, le Grésivaudan et le Voironnais ? Nous espérons que l'installation du Comité pour la réforme des collectivités locales, présidé par Edouard Balladur, permettra de mener une véritable réflexion sur l'organisation de nos institutions locales, et notamment du "maillage" territorial de celles-ci. Espérons que ce comité aboutisse à une vraie réforme dans l'intérêt de tous et sans esprit partisan. En cette fin d'année, je souhaite, à tous les Echirollois, au nom du groupe MoDem, de joyeuses fêtes.

Thierry Labelle,
conseiller municipal



Les groupes pour rencontrer vos élus sur rendez-vous

Renzo Sulli, maire
04 76 20 63 00

Permanence le samedi, de 9 h à 10 h 30.

Communistes et partenaires
04 76 20 63 06

Guy Rouveyre, conseiller général, 1^{er} adjoint, cohésion sociale, tranquillité publique, développement durable, déplacements, affaires générales.

Lutte ouvrière

Aux actionnaires de payer leur crise

La crise s'aggrave de jour en jour. Les annonces de licenciements, de chômage partiel, de fin de contrat, s'accroissent. Le nombre de chômeurs augmente à Echirolles, comme ailleurs. Pour financer le maintien des emplois, il faut puiser dans ces profits accumulés par les entreprises ou par les actionnaires. Ce n'est pas aux travailleurs de payer pour les pots cassés des spéculateurs. Répartir les emplois entre tous sans diminution de salaire et interdire les licenciements collectifs, voilà le seul moyen de préserver les conditions d'existence des classes populaires.

Chantal Gomez,
conseillère municipale

Elisabeth Legrand, adjointe sports, animation jeunesse (équipements).
Chantal Cornier, adjointe développement culturel.
Joseph Tascia, président du groupe, adjoint personnel, finances, vie associative, permanence le jeudi, de 10 h à 12 h sur rendez-vous.
Michel Goizet, adjoint voiries, espaces extérieurs, patrimoine bâti et réseaux.
Jacqueline Madrennes, adjointe éducation, restauration municipale, temps libre, permanences 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 16 h 30 à 18 h sur rendez-vous.

Socialistes et républicains
04 76 20 63 14

Laurent Berthet, président du groupe, adjoint prévention, insertion, formation professionnelle.
Emmanuel Chumiatcher, adjoint aménagement urbain.
Mélanie Collet, adjointe petite enfance, santé, handicap.

Les Verts et apparentés
04 76 20 63 16

Anne-Sophie Mérot, présidente du groupe, adjointe économie, permanence les lundi et vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30, as.merot@ville-echirolles.fr

Société civile et républicains
04 76 20 63 19

Carole Simard, présidente du groupe, adjointe habitat et logement (pour les questions de logement s'adresser

République laïque et sociale

La mutualisation : une nouvelle forme de solidarité urbaine

La crise économique révèle inéluctablement une crise sociale et morale grave. Nous devons impérativement remettre en question "nos habitudes" de gestion communale et intercommunale si nous voulons maintenir à tout prix la cohésion sociale et redéfinir les principes fondateurs de notre action publique. Un nouvel enjeu s'impose à nous : penser l'intercommunalité autrement. Certes la mise en commun par les communes et communautés de leurs moyens humains et matériels affectés à un service, à une compétence, voire de l'intégralité de l'administration locale, peut apparaître comme une pratique vertueuse. Cependant, elle reste périlleuse au regard d'un droit communautaire encore mal défini. Comment, en effet, organiser et gérer les partages de services en termes financiers et de ressources humaines ? Si nous n'y prenons pas garde, nous pourrions assister à la création de "zones préférentielles" qui verront se dissoudre les communes les plus pauvres.

Christelle Bernard,
conseillère municipale

au service), gestion urbaine et sociale de proximité.

Echirolles autrement
04 76 20 63 18

Christian Melcion, président du groupe, conseiller municipal, permanence le mardi après midi.

MoDem 06 67 91 31 88

Thierry Labelle, président du groupe, conseiller municipal, modem.echirolles@free.fr

Non-affiliés

Christelle Bernard, conseillère municipale, République laïque et sociale, 06 20 11 41 32, www.rls38.fr
Chantal Gomez, conseillère municipale, Lutte ouvrière, 06 74 57 66 78, lutte.ouvriere.echirolles@gmail.com